



Fonds national des réparations des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf.: FONAREVIDGALKNOTIOBGICABIPMP1003103125

Kinshasa, le 1 3 MAR 2025

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

Recrutement d'un consultant (Cabinet) chargé d'une mission d'assistance fiscale au FONAREV

AMI N°03-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025

Source de financement : Sur fonds propres

Date de publication : 13 mars 2025

Date de remise offres : 27 mars 2025

- 1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCMP en date du 17/02/2025 et paru sur les sites web à accès libre www.armp-rdc.cd et <a href="www
- 2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché du recrutement d'un consultant cabinet chargé de l'assistance fiscale du FONAREV.
- 3. L'objectif de la mission est d'assister le FONAREV dans la réalisation des obligations de calcul et déclarations fiscales qui lui incombent. Il s'agit principalement de la gestion du dossier fiscal du FONAREV.
- 4. Le FONAREV invite les consultants (Cabinets fiscaux) à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs expériences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de réalisations de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent ou ponctuel, une lettre de motivation (2 pages maximum) expliquant les motivations profondes d'intérêts pour le présent marché, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la constitution de la liste restreinte.).



- 5. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. A ce stade de la procédure, seules les expériences et qualifications du cabinet ou de la firme seront évaluées.
- 6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) au plus tard le mercredi 26 mars 2025.
- 7. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en Français au plus tard le jeudi 27 mars 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa), sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : «AMI N°03-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/03-2025 Recrutement d'un consultant (Cabinet) chargé d'une mission d'assistance fiscale au FONAREV».
- 8. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu le jeudi 27 mars 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa) à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent :

FONAREV

Immeuble la Référence, 1^{er} étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél: (+243) 97 544 68 38

Pour le Directeur Général en mission,

Kevin NGUNGA MAKIEDI Directeur Général Adjoint